

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION DU NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE LARGENTÉ, UN PROJET OPTIMISÉ EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS SPORTIVES BAYONNAISES



© XB Architectes

La Ville de Bayonne franchit une étape importante dans son engagement en faveur du sport avec l'attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Scolaire et Gestionnaire (ASG) de Largenté. Cette contribution de 325 000 euros a en partie participé à la construction d'un gymnase de pointe, ouvert à la vie associative sportive bayonnaise, et conforme aux exigences environnementales élevées du Conseil d'Administration de l'établissement Largenté. Le Maire, Jean-René Etchegaray et les élus municipaux étaient aux côtés de Maitena Surace, Présidente de l'ASG Largenté et du chef d'établissement, Philippe Mayté pour inaugurer ce nouvel équipement sportif et mutualisé.

Largenté est un ensemble scolaire de plus de cent ans, accueillant 1 500 élèves, de la maternelle au Lycée proposant également des cursus d'enseignement supérieur. Attaché aux valeurs sportives, l'établissement soutient activement les jeunes athlètes en collaborant avec les clubs locaux. Considérant les installations sportives comme un pilier essentiel de son projet éducatif en faveur du développement physique, de l'esprit d'équipe et de la passion pour le

sport, l'institution a exprimé sa volonté de diversifier et d'améliorer ses équipements. Cette démarche intervient dans un contexte où la saturation des installations publiques devient de plus en plus contraignante, sans oublier la perte de temps liée aux déplacements vers d'autres sites. Dans le souci de maximiser l'utilisation du matériel au-delà de 18 heures pour des raisons tant environnementales que sociétales, Largenté souhaitait aussi ouvrir ses installations à la cité. À cette occasion, la Ville de Bayonne a fait appel à l'ASG Largenté pour adapter les installations sportives aux besoins des associations, dans le but de dynamiser le paysage sportif de Bayonne et encourager le développement des talents sportifs locaux.

Dans le cadre de cette initiative, le projet a été soutenu par une subvention conditionnelle de conformité aux exigences pour les sports en salle, permettant ainsi d'accueillir des compétitions de niveau régional. La réponse favorable à la requête municipale a conduit à la construction d'une surface de 2 200m² comprenant une salle de sport collectif homologuée pour des compétitions territoriales avec gradins (150 places), une salle d'activité (danse, musculation, tennis de table, gym...), 6 vestiaires collectifs, 2 vestiaires pour les arbitres, une infirmerie et un éclairage aux normes fédérales.

Grâce à la convention établie avec la Ville de Bayonne, le lieu renforce le dynamisme sportif de la communauté locale avec une mise à disposition des associations bayonnaises en dehors des heures scolaires, dans le but d'optimiser son utilisation. Ainsi, elles auront la possibilité d'occuper les installations, sous le contrôle et la responsabilité de la Ville de Bayonne, pour des entraînements tous les soirs en semaine, ainsi que les week-ends pour des compétitions.



Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un cahier des charges élaboré en étroite collaboration avec l'équipe d'éducation physique et sportive, les administrateurs de l'ASG et l'association immobilière Largenté, ainsi que la ville de Bayonne, en particulier le service des sports. Ce processus de co-construction a été soutenu par PROJEMA, qui a agi en tant qu'assistant maître d'ouvrage. L'architecte en charge du projet, l'Agence XB, s'est démarquée en remportant le concours auquel ont participé trois autres agences.

Le chantier de 16 mois a été confié à des entreprises locales, pour un coût total élevé à 3,7 millions d'euros TTC. Le financement a été assuré par l'ASG Largenté pour un montant de 3,4 millions d'euros, complété par la subvention d'équipement de la Ville de Bayonne d'un montant de 325 000 euros.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr
Contact presse de l'ensemble scolaire Largenté - direction.collegelycee@largente.eu